

**ASSOCIATIONS SPORTIVES
ROCHETTOISES**

JOURNAL ASR

***CENTRE MEDICO
SPORTIF***

L'Association sportive rochettoise (ASR)

Cette association, créée en 1960 par des bénévoles et avec le soutien de la Municipalité de La Rochette de l'époque, a fêté ses 50 ans en 2010. 13 sections indépendantes, liées par convention, composent l'ensemble de l'ASR :

- Centre Médical Sportif, Badminton, Tennis, Arts martiaux, Athlétisme, Basket-ball, École multisports, Football, Gymnastique volontaire, Pétanque, Tir à l'arc, Volley-ball, VTT.

Aujourd'hui, saison 2013-2014, plus de 1 750 adhérents pratiquent des activités sportives au travers de ces sections, et l'ASR est donc, en volume, la première association de la commune de La Rochette.

Ses missions :

- planifier et gérer les créneaux d'occupation des installations sportives,
- répartir la subvention communale entre les sections.

L'ASR est le contact privilégié entre la Municipalité et les sections sportives.

Son Président actuel : Michel Bourreau,

Tél. : 06 81 72 36 83

E-mail : mn.bourreau@orange.fr

Contact : Maison des Associations

Impasse des Pincevents,

77000 LA ROCLETTE

Tél./fax : 01 64 37 23 41

CENTRE MÉDICO-SPORTIF

Depuis la mi-juin, à la demande de la section Badminton, les médecins font passer des visites afin de déceler d'éventuelles contre-indications. Ces visites continuent depuis la fin août suivant la disponibilité des médecins. Actuellement, nos trois médecins ont déjà effectué 310 visites...

Il est toujours possible d'obtenir des rendez-vous par mail ou par téléphone.

Contact : sylvie.lecuyot@orange.fr / 06 77 17 38 95

compétition

TOURNOI DE DOUBLES DE BADMINTON DE LA ROCLETTE 2013

Les 25 et 26 mai, des plumes ont volé tout le week-end dans le gymnase René Huard de La Rochette. Elles ne provenaient pas d'une exposition de volatiles (pourant il y avait bien des poules), mais de volants de badminton, malmenés par les quelque 180 joueuses et joueurs qui ont participé au 5^e tournoi national de doubles du club de l'ASR Badminton (séries C - D1/D2 - D3/D4 pour 214 matchs). Le badminton est un sport de gentlemen, où l'on s'arbitre soi-même, où les contestations sont rares (Thierry Villemont, le juge arbitre officiel, n'a pas eu à intervenir du week-end), ce qui n'empêche pas un engagement total dans la compétition, mais toujours dans le respect de l'adversaire. L'ambiance est donc tendue comme les cordes d'une raquette sur les courts, mais conviviale, voire amicale autour des terrains. Pour assurer la bonne tenue de

ce tournoi, Yannick Bourget, l'organisateur, et Lionel Baretts, le président du club, étaient entourés d'une équipe de bénévoles, compétiteurs pour certains, qui alternaient à la table de pointage, à la table de marque et, bien sûr, à la buvette. Car un tournoi n'est vraiment réussi (et coté dans le petit monde du bad) que si la buvette est attractive. De ce point de vue, on peut dire sans forfanterie que notre tournoi est de 1^{re} classe, et ce ne sont pas les joueurs venant de Reims ou de Besançon qui nous contrediront... On a même vu des membres d'autres clubs, non inscrits au tournoi, venir au gymnase pour passer un bon moment à la buvette ! Qui n'a pas goûté aux cannelés bordelais de Gaëlle ou à la salade de fruits de Patricia ne peut pas comprendre...

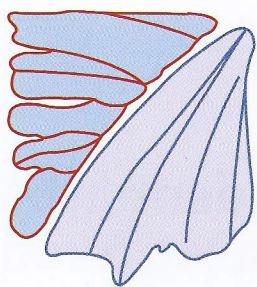
Grâce au partenariat historique avec O'Reve Interflora, les joueuses finalistes et vainqueurs

de chaque série sont reparties avec un beau bouquet de fleurs, en plus des lots habituels. Remercions également les autres partenaires du tournoi et du club (Bad A Boum, le Conseil général de Seine-et-Marne, la brasserie Les 4 Vents à Brie-Comte-Robert, le garage Citroën de La Rochette, la boulangerie Bisson à Bois-le-Roi et le Crédit agricole de Brie-Picardie), sans qui ce tournoi n'aurait pu se dérouler.

Après la remise des récompenses, à laquelle a participé M. Watremez, maire adjoint de La Rochette chargé des sports, le tournoi s'est clos le dimanche vers 17 h 30 autour d'un pot de l'amitié, scellant un week-end sportif, festif et convivial. À l'année prochaine !

Merci aux bénévoles : Élise, Patricia, Gaëlle M., Gaëlle E., Marie, Philippe, Jean-Marc, Fred, Claire, Nicolas...





Journal de l'ASR

SEPTEMBRE 2012

ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

Saison 2011 - 2012



GYMNASÉ RENÉ TABOUROT

Installations Sportives

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers amis sportifs,

À l'approche des jeux Olympiques de Londres, les compétiteurs vivent dans un climat médiatique très fort et ont envie de se surpasser.

Dans nos clubs rochettois, aucun sportif ne sera présent à cet événement planétaire, mais des résultats prometteurs ont été obtenus, notamment au club de tennis et le Lycée Professionnel de La Rochette est également à l'honneur puisque l'un des élèves, Gaël Levêque, a été sacré champion du monde cadet dans la discipline du saut en hauteur ; nous lui adressons toutes nos félicitations pour cet exploit.

Les sportifs ont une place privilégiée à LA ROCHETTE et la commune consacre un budget important pour contribuer à développer le sport sur son territoire.

Cette année, plus de 100 000 euros seront consacrés à l'aménagement et la rénovation des équipements sportifs : fourniture d'abris pour les arbitres et de nouveaux buts sur le terrain de football, remplacement des câbles aériens sur les panneaux de baskets, réfection des terrains de tennis, remise aux normes des vestiaires etc., pour accueillir nos adhérents dans les meilleures conditions possibles de confort et de sécurité.

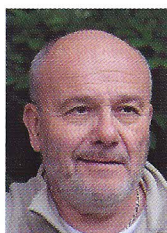
Ces investissements sont indispensables à la conservation d'une vie associative si essentielle à la cohésion sociale et dans cet esprit, la commune a cette année, renouvelé la journée Multi-Sports ouverte aux adolescents.

De même, a été mise à l'étude, sur une proposition de jeunes rochettois qui ont envie de s'impliquer dans la vie de leur commune, l'implantation en 2013 d'un « Citystade » aux abords du Gymnase TABOUROT afin d'offrir une nouvelle alternative sportive à nos jeunes rochettois.

Je vous remercie de votre attention et de votre fidélité à la cause du sport de proximité et vous souhaite de très bonnes vacances.

Le maire
Pierre YVROUD

Le mot du Président



Vous m'avez fait l'honneur de m'élire comme Président de l'AS Rochettoise et je vous en remercie.

J'en profite pour saluer le travail de mes prédécesseurs.

Notre association omnisport est la première de la commune de La Rochette, et de loin, avec ses 1550 adhérents.

Les associations qui la composent ont donc des droits et devoirs. Des droits de cultiver, d'améliorer, de développer leur notoriété sportive qui donneront l'image d'une commune vivante.

Des devoirs de respect de chacun, des devoirs d'adaptation à notre nouvelle société et d'accueil dans nos magnifiques installations pour une population en augmentation.

Enfin nous devons assurer une communication moderne en développant un site internet attrayant et convivial.

Voici les grandes lignes de nos travaux communs futurs et c'est tous ensemble que nous pourrons y parvenir.

Je sais que je peux compter sur vous et je vous souhaite une bonne saison 2012/2013.

Bien cordialement.

Le Président
Michel BOURREAU

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASR 2011

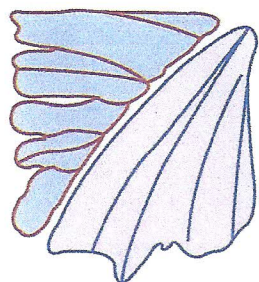
Présidents d'honneur : Marcel MITON, René HUARD

Président : Michel BOURREAU

Vice-Président : Jean-Marie LUCET

Secrétaire : Paul VITANI

Trésorière : Sylvie LECUYOT



Journal de l'ASR

SEPTEMBRE 2012

ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

Saison 2011 - 2012

CENTRE MÉDICO-SPORTIF

Pour plus d'efficacité

Le CMS assurera comme chaque année ses visites médicales pour les sportifs à partir du 25 Août au 31 Octobre et ce, suivant les demandes.

La priorité s'adressera aux associations habituellement très demandeuses sans exclure les autres demandes et à condition qu'elles soient motivées et ciblées.

Trois médecins sont à la disposition des associations et acceptent de réaliser un nombre suffisamment large de visites à chaque vacation.

Les visites ont lieu dans la semaine suivant les dispositions des médecins.

Adressez vos demandes de rendez-vous :

au 01 64 37 14 20 (répondeur du CMS)

ou par courriel à :

Myriam MARASCHIN

myriam77000@gmail.com

ou Sylvie LECUYOT (06 77 17 38 95)

sylvie.lecuyot@wanadoo.fr

Le mot du Maire



Le développement durable, chacun en a aujourd'hui bien pris conscience, n'est plus un concept abstrait, mais constitue un enjeu majeur, dans quelque domaine que ce soit, et bien sûr aussi dans le monde sportif.

Au travers des équipements tout d'abord, qui doivent dorénavant prendre en compte ces exigences, que ce soient les impératifs écologiques ou les besoins sociaux des pratiquants, des parents et des bénévoles.

Depuis 2008, la commune a naturellement intégré cette donnée, et la réfection et l'isolation du gymnase René Tabourot qui a vu sa consommation énergétique diminuer de plus d'un tiers en sont un exemple.

Le contrat « contact », actuellement en cours d'élaboration avec le département, intègre notamment le remplacement de la toiture et du mode de chauffage de la salle René Huard, afin, là aussi, de diminuer les coûts de fonctionnement et les émissions « carbone » induites.

Mais les associations sportives ont également un rôle important à jouer dans ce domaine ; elles sont, au-delà de l'aire de jeu, un vecteur de transmission de savoir.

Le sport inculque des valeurs indispensables au « vivre-ensemble » et doit enseigner aussi des comportements essentiels au respect de l'environnement social et naturel, en restant fidèle à sa vocation authentiquement humaniste et résolument tourné vers l'avenir pour le mieux-être des habitants de leur territoire.

Je sais que le président Lucet et tous les acteurs de l'ASR ont parfaitement pris conscience de ces enjeux, et que je peux compter sur eux pour accompagner la commune dans cette démarche si importante.

Le maire
Pierre YVROUD

Saison 2010 – 2011

Le mot du Président



La terre est la scène d'expression des sportifs qui leur permet de s'épanouir et de se réaliser.

Le développement durable, c'est la prise de conscience par chacun que l'on est responsable de tout ce qui vit sur notre bonne terre.

Les sportifs plus que les autres ne sont pas exonérés de cette prise de conscience !

C'est la raison pour laquelle ils doivent être les moteurs des actions conduites depuis plusieurs années par les fédérations et les collectivités locales qui mènent des actions communes afin de bien sensibiliser chacun à la préservation de l'environnement (signature de charte ou participation à des initiatives locales).

Ces initiatives sont simples car elles commencent par notre comportement journalier à savoir :

Respecter les terrains ou les salles prêtés par la mairie. Et ce, en étant vigilant à ne pas gaspiller l'eau, le gaz, l'électricité et en ne jetant pas n'importe où nos déchets.

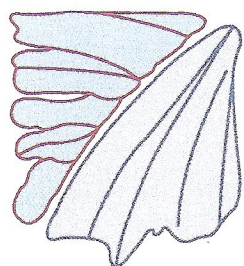
Ne soyons pas victimes des effets de mode et des nouvelles technologies qui n'apportent pas forcément plus de performances et de plaisir. Nous devons y penser avant de changer nos équipements.

Ce comportement c'est l'affaire de tous et nos élus doivent savoir qu'ils peuvent compter sur nous pour les accompagner dans cette mission.

Le Président
Jean-Marie LUCET

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASR 2011

Présidents d'honneur :	Marcel MITON, René HUARD
Président :	Jean-Marie LUCET
Vice-Président :	Michel BOURREAU
Secrétaire :	Paul VITANI
Trésorière :	Sylvie LECUYOT



Journal de l'ASR

SEPTEMBRE 2011

ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

Saison 2010 - 2011

CENTRE MÉDICO-SPORTIF

Pour plus d'efficacité

Le Centre assurera dorénavant, pour plus d'efficacité, ses visites médicales des sportifs **sur une période restreinte de l'année (25 août - 31 octobre)**, suivant les demandes, avec une priorité aux associations habituellement très demandeuses sans exclure les autres demandes à condition qu'elles soient très motivées et très ciblées.

Trois médecins sont à la disposition des associations et **ont accepté, compte tenu de ces nouvelles dispositions**, de voir plus de sportifs à chacune de leurs vacations.

Les visites ont lieu le **lundi soir**, le **mardi soir** et le **vendredi soir** et en cas de demandes particulières, le **lundi soir** et le **mercredi après-midi**.

Adressez vos demandes de rendez-vous :

au 01 64 37 14 20 (répondeur du CMS)

ou par courriel à :

Myriam MARASCHIN

5myriam77000@gmail.com

ou Sylvie LECUYOT

sylvie.lecuyot@wanadoo.fr